

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 656**26 juin 2004****SOMMAIRE**

ADB Holding S.A., Luxembourg	31487	Gandalfin S.A., Luxembourg	31449
Aleon Holding S.A., Wiltz	31458	Gandalfin S.A., Luxembourg	31449
Alloga S.A., Luxembourg	31484	Gax S.A., Luxembourg	31485
Aqua, Sicav, Luxembourg	31456	Gemma Invest S.A., Luxembourg	31458
Asia Pacific Performance, Sicav, Luxembourg . . .	31459	Gestair International Council, S.à r.l., Luxem-	
B.C. Invest S.A.H., Diekirch	31449	bourg	31474
Bâloise Fund Invest Advico A.G., Luxembourg . . .	31485	GHG Consult S.A., Wasserbillig	31485
Baltimore S.A., Luxembourg	31487	Global Select Sicav, Luxembourg	31486
Bankpyme Strategic Funds Sicav, Luxembourg . . .	31460	Helios, Sicav, Luxembourg	31458
Banque Delen Luxembourg S.A., Luxembourg . . .	31451	Hera Sicav, Luxembourg	31448
Banque Delen Luxembourg S.A., Luxembourg . . .	31451	Holding EDH S.A., Luxembourg	31455
Binter S.A., Luxembourg	31478	Holding EDH S.A., Luxembourg	31455
Blumenthal, S.à r.l., Mersch	31459	Immo-Royal Conseil S.A.H., Luxembourg	31450
BNP Paribas Luxembourg S.A., Luxembourg	31487	Immo-Royal Conseil S.A.H., Luxembourg	31483
BRG Fund, Sicav, Luxembourg	31454	Immo-Royal, Sicav, Luxembourg	31452
Cardazzo S.A., Luxembourg	31483	ING RPPSE Soparfi A, S.à r.l., Luxembourg	31480
Cardazzo S.A., Luxembourg	31483	ING RPPSE Soparfi B, S.à r.l., Luxembourg	31479
CFIA S.A., Compagnie Financière et Industrielle		Insinger de Beaufort Manager Selection Sicav, Lu-	
de l'Atlantique S.A., Luxembourg	31467	xembourg	31481
Chauffage & Sanitaire Thill Romain, S.à r.l., Esch-		International North Sea Shipping S.A., Luxem-	
sur-Alzette	31485	bourg	31480
Comstock Images, S.à r.l., Luxembourg	31461	International Securities Fund New Economy S.A.,	
Concorde Restauration, S.à r.l., Helfenterbrück . .	31448	Sicav, Luxembourg	31452
Cornwall Computer Holdings S.A., Luxembourg . .	31457	Jovest Holding S.A., Luxembourg	31456
DAB Adviser II Funds, Sicav, Luxembourg	31455	KA Communications, S.à r.l., Luxembourg	31487
Demeter, Sicav, Luxembourg	31457	King Charter S.A., Luxembourg	31479
Dexia Convertix, Sicav, Luxembourg	31482	KoSa Foreign Investments, S.à r.l., Luxembourg .	31468
Diamantin Holding S.A., Luxembourg	31442	KoSa US Investments, S.à r.l., Luxembourg	31443
Directors' Office S.A., Luxembourg	31482	L.E.A.S.E. S.A., Luxembourg Engineering and Ap-	
Dorzaine Finance S.A.H., Luxembourg	31442	plication Services S.A., Wiltz	31448
E.B.I.M. S.A.H., Luxembourg	31455	Las Brisas S.A., Luxembourg	31481
E.I.M. S.A., Luxembourg	31457	LBL Investments S.A., Luxembourg	31457
Eiche S.A., Luxembourg	31442	Lecta S.A., Luxembourg	31456
Euromontages S.A., Differdange	31449	Leva Marine S.A., Luxembourg	31473
Europa Invest S.A., Luxembourg	31478	Luxpet Management, GmbH, Sandweiler	31488
Europa Invest S.A., Luxembourg	31478	M.A.R.S. Fund, Sicav, Luxembourg	31460
Exxon Holding S.A., Luxembourg	31488	M.T.P., S.à r.l., Luxembourg	31477
F.I.B.M. S.A.H., Luxembourg	31456	M.T.P., S.à r.l., Luxembourg	31477
Façades-First, S.à r.l., Dudelange	31458	Maiden International S.A., Luxembourg	31477
Fiduciaire Royal S.A., Luxembourg	31484	Maiden International S.A., Luxembourg	31477

MainFirst, Sicav, Luxembourg	31473	Rock Investments S.A., Luxembourg	31460
MainFirst, Sicav, Luxembourg	31482	Rocky Mountains Holding S.A., Luxembourg	31459
Melior Sicav, Luxembourg	31460	Rocky Mountains Holding S.A., Luxembourg	31459
MPF Two Limited, Sicav, Luxembourg	31476	Sarasin Investmentfonds, Sicav, Luxembourg	31482
MPF Two Limited, Sicav, Luxembourg	31476	Saturnus A.G., Luxembourg	31450
Myta S.A., Esch-sur-Alzette	31486	Saturnus A.G., Luxembourg	31450
New Frontier Charter S.A., Luxembourg	31479	Saturnus A.G., Luxembourg	31450
Nogalith S.A., Luxembourg	31481	Saturnus A.G., Luxembourg	31451
NPB Sicav Advisory S.A., Luxembourg	31453	Saturnus A.G., Luxembourg	31451
NPB Sicav, Luxembourg	31454	Saturnus A.G., Luxembourg	31451
Or'yam Maritime S.A., Luxembourg	31480	Sevilla Holding S.A., Luxembourg	31488
Panarea S.A., Luxembourg	31485	Squale Investissements S.A., Luxembourg	31486
Paraty Consulting S.A., Luxembourg	31487	Startinvest Holding S.A., Luxembourg	31454
Phase One S.A., Luxembourg	31453	Startinvest Holdings S.A., Luxembourg	31453
Phase One S.A., Luxembourg	31453	Sub Lecta 1 S.A., Luxembourg	31455
Repol 3 (1990 Soparfi), S.à r.l., Luxembourg	31453	Swiss Life Funds (Lux), Sicav, Luxembourg	31486
Repol 3 (1990 Soparfi), S.à r.l., Luxembourg	31484	Venital Holding S.A., Luxembourg	31486
Rhea Corporation S.A., Wiltz	31474		

DIAMANTIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 62.038.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 mai 2003

Le mandat de Mr Norbert Werner comme Administrateur n'est pas renouvelé.

Messieurs Jean-Marie Poos et Jean Bintner sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans. La société S.G.A SERVICES S.A. est élue Administrateur pour 6 ans, en remplacement de Monsieur Norbert Werner. Monsieur Eric Herremans est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société DIAMANTIN HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04621. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036127.3/1023/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

DORAZINE FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 45.096.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2003

Démission de Monsieur Norbert Werner. Décharge lui est accordée jusqu'à ce jour.

Nomination de la société S.G.A. SERVICES S.A. comme Administrateur. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2005.

Conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés, il a été voté la continuation de la société malgré une perte supérieure aux trois quarts du capital.

Pour la société DORAZINE FINANCE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04623. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036128.3/1023/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

EICHE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.883.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00811, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Signature.

(036317.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

KoSa US INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1948 Luxembourg, 48, rue Louis XIV.

R. C. Luxembourg B 100.561.

—
STATUTES

In the year two thousand and four, on the twenty-second of April.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability Company («société à responsabilité limitée»), with registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Company Register is under process,

here represented by Mr Olivier Ferres, employee, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Wichita, Kansas, United States of America, on April 19, 2004.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member companies.

Art. 2. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

The Company may provide financial support to any of its affiliates, in particular by granting loans, facilities, security interests or guarantees in any form and for any term whatsoever and grant them any advice and assistance in any form whatsoever.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other financial instruments, which may be convertible.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name KoSa US INVESTMENTS, S.à r.l. .

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Art. 7. The share capital may be changed at any time by a resolution of the single shareholder or by a resolution of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed *ad nutum*.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may resolve to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers (as the case may be) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the preceding accounting year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by Law or by the Articles.

Art. 13. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or officers of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm. Any manager or officer of the Company who serves as a director, associate, or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon matters with respect to such contract or other business.

In the event that any manager or officer of the Company may have any personal conflicting interest in any transaction of the Company, he shall make known to the shareholders such personal interest and shall not consider or approve any such transaction.

Every person who was or is a party or is threatened to be made a party to any threatened, pending, or completed action, suit, or proceeding, whether civil, criminal, administrative, or investigative (other than an action by or in the right of the Company) by reason of the fact that the person is or was an officer, manager, or employee of the Company or is or was serving at the request of the Company as a director (including committees of the Board), manager, officer, or employee of another corporation or entity (a «Covered Person»), may be indemnified by the Company, at its sole and absolute discretion and in all cases where the Company is obliged to indemnify the Covered Person by virtue of applicable laws, judgments or orders, against any and all reasonable costs and expenses, judgments, fines, and amounts paid in settlement actually and reasonably incurred by the Covered Person in connection with such action, suit, or proceeding if the Covered Person acted in good faith and in a manner the person reasonably believed to be in or not opposed to the best interests of the Company, and, with respect to any criminal action or proceeding, had no reasonable cause to believe the person's conduct was unlawful. The resolution of any action, suit, or proceeding by judgment, order, settlement, conviction, or upon a plea of nolo contendere or its equivalent, shall not, of itself, create a presumption that the Covered Person did not act in good faith and in a manner which the Covered Person reasonably believed to be in or not opposed to the best interests of the Company, and, with respect to any criminal action or proceeding, had reasonable cause to believe that the person's conduct was unlawful.

Expenses (including attorneys' fees) incurred by a Covered Person with respect to any action, suit, or proceeding of the nature described in the preceding paragraph may, in the Company's sole and absolute discretion and in all cases where the Company is obliged to do so by virtue of applicable laws, judgments or orders, be paid by the Company in advance of the final disposition of such action, suit, or proceeding upon receipt of an undertaking by or on behalf of the Covered Person to repay such amount if it shall ultimately be determined that the Covered Person is not entitled to be indemnified by the Company as authorized in this section. In addition, the Company may elect at any time to discontinue advancing expenses to a Covered Person if such advancement is determined by the Company, in its sole and absolute discretion, not to be in the best interest of the Company.

Art. 14. The single shareholder assumes all powers conferred to the general shareholders' meeting.

In case of a plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights in proportion to his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to amend the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 16. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first of December 2004.

Subscription - Payment

The five hundred (500) shares have been subscribed by KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., prenamed, and have been fully paid in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand five hundred Euro (EUR 2,500.-).

Resolutions of the sole shareholder

- 1) The Company will be administered by the following manager:
- Mr Jay Loring Voncannon, Treasurer, born in Longview, Texas, United States of America, on July 27, 1965, residing at 555 N. Ridgehurst, Wichita, Kansas 67230, United States of America.
The duration of his mandate is unlimited. The Company will be bound by his sole signature.
- 2) The address of the registered office of the Company is fixed at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-deux avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, avec siège social au 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, dont l'inscription auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours,

ici représentée par Monsieur Olivier Ferres, employé, avec adresse professionnelle au 7 Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duché de Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Wichita, Kansas, Etats-Unis d'Amérique, le 19 avril 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signées ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra fournir une assistance financière à n'importe quelle société liée, en particulier accorder des prêts, des ouvertures de crédit, des intérêts sur titres ou des garanties sous quelle que forme que ce soit et quels qu'en soient les termes et leur fournir du conseil ou une assistance sous quelle que forme que ce soit.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou tous autres instruments financiers qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination KoSA US INVESTMENTS, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital social peut être modifié à tout moment par une résolution de l'associé unique ou par une résolution de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application des prescriptions de l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société est valablement engagée par la signature individuelle de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la clôture du dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 13. Aucun contrat ou autre opération entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs des gérants ou fondés de pouvoir de la Société y aura un intérêt personnel, ou en est administrateur, associé, fondé de pouvoir ou salarié. Tout gérant ou fondé de pouvoir de la société qui remplira les fonctions d'administrateur, d'associé, de fondé de pouvoir ou d'employé d'une société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relation d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société

ou firme, empêché de donner son avis ou de voter ou d'agir sur toutes opérations relatives à un tel contrat ou à une telle opération.

Un gérant ou un fondé de pouvoir de la Société ayant un intérêt personnel opposé dans une opération de la Société sera obligé d'en informer les actionnaires et s'abstiendra de donner un avis ou de voter sur telle opération.

Toute personne qui était ou est partie ou est menacée d'être partie à une action, demande ou un procès qui est en cours, annoncé ou a abouti, de nature civile, criminelle, administrative ou d'enquête (autre qu'une action par ou pour la Société) en raison du fait que la personne est un agent, gérant ou employé de la Société ou agissait ou agit à la demande de la Société comme administrateur (ceci incluant les comités du conseils d'administration), gérant, agent, ou employé d'une autre société ou entité (une «Personne Couverte»), peut être indemnisée par la Société, à sa seule et absolue discrétion et dans tous les cas où la Société est obligée d'indemniser la Personne Couverte en vertu des lois applicables, de jugements ou ordonnances, de tous coûts et dépenses raisonnables, jugements, amendes ou montants à payer par transaction, effectivement et raisonnablement encourus par la Personne Couverte en relation avec une telle action, demande ou procès dans la mesure où la Personne Couverte a agi de bonne foi et d'une manière que la personne avait des raisons de croire dans l'intérêt ou non contraire aux meilleurs intérêts de la Société, et, en ce qui concerne une éventuelle action ou procès criminel, la personne n'avait pas de raisons de croire que sa conduite était contraire à la loi. La fin d'une quelconque action, demande ou procès par jugement, ordonnances, transaction, condamnation ou sur une défense de nolo contendere ou son équivalent, ne devra pas créer en soi une présomption que la Personne Couverte n'a pas agi de bonne foi ou d'une manière que la personne avait des raisons de croire dans l'intérêt ou non contraire aux meilleurs intérêts de la Société, et, s'agissant d'une éventuelle action ou procès criminel, la personne n'avait pas de raisons de croire que sa conduite était contraire à la loi.

Les frais (incluant les honoraires d'avocats) encourus par la Personne Couverte dans le cadre d'une éventuelle action, demande ou procès de la nature décrite dans l'alinéa précédant peut, à la seule et absolue discrétion de la Société et dans tout les cas où la Société y est obligée en vertu des lois applicables, jugements ou ordonnances, peuvent être payés par la Société en avance sur la décision finale de l'action, demande ou procès à condition d'avoir reçu un engagement par ou pour le compte de la Personne Couverte de repayer un tel montant s'il devait finalement être déterminé que la Personne Couverte n'a pas droit à être indemnisée par la Société comme autorisé dans cette section. De plus, la Société peut choisir à tout moment de cesser d'avancer des frais à la Personne Couverte si de telles avances sont déterminées par la Société, à sa seule et absolue discrétion, comme n'étant dans le meilleur intérêt de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le trente et un décembre 2004.

Souscription - Libération

Les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites par la KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., préqualifiée, et ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont évalués à environ deux mille cinq cents Euro (EUR 2.500,-).

Décision de l'associé unique

1) La Société sera administrée par le gérant suivant:

- M. Jay Loring Voncannon, trésorier, né à Longview, Texas, Etats-Unis d'Amérique, le 27 juillet 1965, demeurant au 555, N. Ridgehurst, Wichita, Kansas 67230, Etats-Unis d'Amérique.

La durée de son mandat est illimitée. La Société est valablement engagée par sa seule signature.

2) L'adresse du siège social est fixée au 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparantse, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: O. Ferres, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, vol. 143S, fol. 36, case 12. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

J. Elvinger.

(036458.3/211/320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

CONCORDE RESTAURATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8080 Helfenterbrück, 80, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 38.027.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05459, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour CONCORDE RESTAURATION, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(035930.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

**L.E.A.S.E. S.A., LUXEMBOURG ENGINEERING AND APPLICATION SERVICES S.A.,
Société Anonyme.**

Siège social: L-9516 Wiltz, 32, rue du Château.

R. C. Diekirch B 96.667.

Le bilan rectifié au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05817, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 mai 2004.

Ce bilan rectifié annule le bilan au 31 décembre 2001, déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 10 mars 2004, enregistré sous la réf. LSO-AO01029 le 4 mars 2004, non encore publié au Mémorial C.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(901677.3/643/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 mai 2004.

HERA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 93.946.

Extrait de la résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg, le 16 avril 2004

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé de reporter le résultat des opérations pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2003.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour HERA SICAV

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01088. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036373.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

GANDALFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.236.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00312, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

GANDALFIN S.A.

Signature

(035833.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

GANDALFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 67.236.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2004

Les comptes clôturés au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Extrait sincère et conforme

GANDALFIN S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00311. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035835.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

BC INVEST S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Diekirch B 95.661.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 6 avril 2004, réf. DSO-AP00116, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 6 avril 2004.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(901688.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 6 mai 2004.

EUROMONTAGES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4518 Differdange, 23, rue Xavier Brasseur.
R. C. Luxembourg B 77.854.

—
L'Assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Transfert du siège social du 38, rue Xavier Brasseur à L-4518 Differdange, au 23, rue Xavier Brasseur à L-4518 Differdange.

2. Démission de Monsieur Frédéric Gantois de son poste d'Administrateur de la société.

3. Nomination de Monsieur Franz Gantois, domicilié à B-7120 Estinnes, rue du Village 20B, en remplacement de Monsieur Frédéric Gantois comme Administrateur.

Differdange, le 16 avril 2004.

Signature / Signature / Signature

Scrutateur / Secrétaire / Présidente

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03848. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035878.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

IMMO-ROYAL CONSEIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 29.447.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 2004

En date du 21 avril 2004, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- De reporter le résultat de l'exercice après avoir distribué un dividende de EUR 111.000,- aux actionnaires de la société.
- De ratifier la nomination, datée du 23 mai 2003, de M. Serge Hirsch en tant que nouvel administrateur de la société en remplacement de M. Jean-Luc Gavray démissionnaire.
- De réélire en qualité d'administrateurs pour un terme d'un an venant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2005: Messieurs Pascal Massard, Henri Thyès, Etienne Planchard et Serge Hirsch.
- De réélire MAZARS en qualité de Commissaire aux comptes pour un mandat d'un an venant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2005.

Luxembourg, le 21 avril 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Pour *IMMO-ROYAL CONSEIL S.A.*

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00870. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035787.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

SATURNUS A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 48.117.

—
Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00582, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(035994.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

SATURNUS A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 48.117.

—
Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00584, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(035995.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

SATURNUS A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 48.117.

—
Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00585, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(035996.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

SATURNUS A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 48.117.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00586, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(035997.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

SATURNUS A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 48.117.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00587, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(036000.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

SATURNUS A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 48.117.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00589, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(036006.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

BANQUE DELEN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 27.146.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00272, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2004.

Signature.

(036509.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

BANQUE DELEN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 27.146.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mars 2004

L'assemblée est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Jacques Delen, qui désigne comme secrétaire Monsieur Philippe Havaux, et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Serge Cammaert.

La présidence constate que tous les actionnaires sont présents et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour. Il constate ensuite que les 5.000 actions constituant l'intégralité du capital social sont représentées et que l'assemblée peut en conséquence valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du réviseur d'entreprises.
2. Affectation du report bénéficiaire des exercices antérieurs à une réserve disponible.
3. Affectation de la réserve spéciale pour impôt sur la fortune à une réserve disponible.

4. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
5. Décharge à donner aux administrateurs et au réviseur.
6. Nomination des administrateurs et du réviseur.
7. Divers.

Après avoir entendu le rapport de gestion et le rapport du réviseur, l'assemblée examine les comptes annuels au 31 décembre 2003 et, après avoir délibéré, elle prend, chacune à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1. Le rapport de gestion et le rapport du réviseur sont acceptés.
2. L'assemblée décide d'affecter la totalité du report bénéficiaire des exercices antérieurs et s'élevant à EUR 10.057.552,- à une réserve disponible. Cette décision ne comprend pas la réserve légale.
3. L'assemblée décide d'affecter la totalité de la réserve spéciale pour impôt sur la fortune et s'élevant à EUR 1.373.420 à une réserve disponible.
4. Les comptes annuels de la société, dont le total bilantaire s'élève à EUR 164.622.219,- sont approuvés. L'assemblée décide de répartir le solde bénéficiaire de l'exercice s'élevant à EUR 3.823.690,- de la manière suivante:
 - EUR 1.930.541,- à la réserve spéciale permettant l'imputation de l'impôt sur la fortune sur l'impôt sur le revenu suivant l'article 174bis de la loi sur l'impôt sur le revenu. Ce montant comprend d'une part la réserve pour impôt sur la fortune constituée par HAVAUX GESTION (LUXEMBOURG) S.A. s'élevant à EUR 171.871,- à la date de liquidation que la banque s'était engagée à inscrire en ses livres. Il comprend d'autre part l'affectation de la banque pour l'exercice 2003 s'élevant à EUR 385.250,-. Il comprend finalement l'affectation des exercices antérieurs et s'élevant à EUR 1.373.420,-
 - Report à nouveau du solde de EUR 1.893.149,-
5. Décharge est accordée aux membres du conseil d'administration et au réviseur.
6. La cooptation de Messieurs Jan Suykens et Piet Dejonghe en remplacement de Messieurs Van den Bogaert et Paul Delen, démissionnaires, est confirmée. Sont élus aux fonctions d'administrateur, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004.

- 1- Monsieur Jacques Delen
- 2- Monsieur Jan Suykens
- 3- Monsieur Piet Dejonghe

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 12.30 heures.

J. Delen / S. Cammaert / P. Havaux

Le président / Le scrutateur / Le secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00270. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036508.3/000/47) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

IMMO-ROYAL, Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 30.187.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00852, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2004.

Pour IMMO-ROYAL SICAV

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(035764.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

INTERNATIONAL SECURITIES FUND NEW ECONOMY S.A.,

Société d'Investissement à Capital Fixe.

Siège social: Luxembourg, 17A, rue des Bains.

R. C. Luxembourg B 7.751.

Les comptes annuels régulièrement approuvés, le rapport de gestion, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition d'affectation des résultats et l'affectation des résultats par rapport à l'exercice clos au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 5 avril 2004, réf. LSO-AP00424, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

J. Delvaux

(035792.3/208/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

PHASE ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 52, rue Haute.
R. C. Luxembourg B 69.740.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00682, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Signature.

(036012.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

PHASE ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 52, rue Haute.
R. C. Luxembourg B 69.740.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00681, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Signature.

(036010.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

STARTINVEST HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 69.480.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00733, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(035795.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

REPOL 3 (1990 SOPARFI), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 95.108.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00746, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(035797.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

NPB SICAV ADVISORY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 85.787.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00847, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour NPB SICAV ADVISORY S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(035754.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

STARTINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 69.480.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 6 avril 2004 que:
Sont réélus administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009:

M. Francis N. Hoogewerf, né le 12 février 1941 à Minehead, Grande-Bretagne, avec l'adresse professionnelle à 19, rue Aldringen L-1118 Luxembourg

M. Philippe Pedrini, né le 15 novembre 1958 à Longwy, France, demeurant à 27, rue de la Gare, L-8229 Mamer.

ARDAVON HOLDINGS Ltd, RC Tortola 445031, ayant le siège social à Pasea Estate, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques.

Est réélu commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire de 2009:

M. Henri Vanherberghen, ingénieur commercial et comptable agréé, né le 15 mai 1941 à Uccle, Belgique et demeurant à 78, rue A. Asselbergs, B-1180 Bruxelles.

Pour extrait conforme

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00737. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035793.3/634/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

NPB SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 85.788.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00848, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour NPB SICAV

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(035759.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

BRG FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 27.709.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 20 avril 2004

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de reporter le résultat de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2003.
2. de ratifier la cooptation de Monsieur Pierre Hubar en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Cornelis Groen, administrateur démissionnaire.
3. de réélire Messieurs Hubert d'Ansembourg, Pierre Renwart, François Lefèbvre, Jonny Van de Castele, Arnaud Jamar de Bolsée, Pierre Hubar, Philippe du Chastel, Vincent Planche, Jacques Berghmans, et Jean-Michel Gelhay en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.
4. de réélire la firme KPMG AUDIT en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Pour BRG FUND

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00745. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035890.3/034/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

DAB ADVISER II FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 76.343.

—
Le bilan au 23 avril 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00851, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour DAB ADVISER II FUNDS

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(035761.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

HOLDING EDH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 52, rue Haute.
R. C. Luxembourg B 36.256.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Signature.

(036018.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

HOLDING EDH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 52, rue Haute.
R. C. Luxembourg B 36.256.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00689, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Signature.

(036016.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

E.B.I.M. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 40.613.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00620, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

FIDUPAR

Signatures

(035828.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

**SUB LECTA 1 S.A., Société Anonyme,
(anc. LECTA S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 60.592.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00780, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(035881.3/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

AQUA, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 26.279.

—
Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 14 avril 2004

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de distribuer un dividende aux actions de distribution pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.
2. d'acter la démission de Monsieur Hervé Rodier de son poste d'administrateur.
3. de réélire Messieurs Eric Nols, Vincent Planche, Alain Léonard et Hans Schütz en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.
4. de réélire KPMG AUDIT, Luxembourg en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Pour AQUA

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00742. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(035870.3/034/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

F.I.B.M. S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 40.615.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00623, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

FIDUPAR

Signatures

(035830.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

JOVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 38.919.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

FIDUPAR

Signatures

(035832.3/1172/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

**LECTA S.A., Société Anonyme,
(anc. NEW LECTA S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.198.

—
Le bilan consolidé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00788, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(035885.3/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

DEMETER, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 22.421.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 14 avril 2004

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de distribuer un dividende aux actions de distribution pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.
2. de réélire Messieurs Eric Nols, Vincent Planche, Rudy Glorieux, Alain Léonard et Hans Schütz en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.
3. de réélire KPMG AUDIT en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Pour DEMETER

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00743. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035876.3/034/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

CORNWALL COMPUTER HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 52.212.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00736, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(035802.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

LBL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 89.472.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00735, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(035807.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

E.I.M. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 94.192.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00732, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(035810.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

ALEON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Diekirch B 99.447.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00734, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour ALEON HOLDING S.A.

Signature

(035820.3/634/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

HELIOS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 58.180.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 14 avril 2004

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de reporter le résultat des opérations pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2003.
2. de réélire Messieurs Vincent Planche, Alain Léonard et Jean-Michel Gelhay et Madame Viviane Glavic en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.
3. de réélire KPMG AUDIT en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Pour HELIOS

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00744. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035884.3/034/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

GEMMA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 78.556.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00731, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(035822.3/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

FAÇADES-FIRST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3526 Dudelange, 28, rue des Minières.

R. C. Luxembourg B 71.215.

Monsieur Enrico Rigutto, maître plafonneur-façadier, demeurant à L-3938 Mondercange, 24, rue Neuve, déclare par la présente démissionner, avec effet au 1^{er} mai 2004, de sa fonction de gérant technique de la société à responsabilité limitée FAÇADES-FIRST, S.à r.l., avec siège social à L-3526 Dudelange, 28, rue des Minières (R. C. Luxembourg B numéro 71.215).

Mondercange, le 30 avril 2004.

E. Rigutto.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00336. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(035860.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

ASIA PACIFIC PERFORMANCE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 50.269.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 27 avril 2004

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de reporter le résultat de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2003.
2. d'acter la démission de Monsieur Patrick de Braquilanges de son poste d'administrateur.
3. de réélire Messieurs Daniel Thierry, Eric Bourgeois, Philippe-Michel Labrosse, Pascal Porteu de La Morandière, Vincent Planche, Jean-Michel Gelhay et Alain Léonard en qualité d'administrateurs pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.
4. de réélire KPMG AUDIT en qualité de Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Pour ASIA PACIFIC PERFORMANCE
BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent domiciliataire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00747. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035897.3/034/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

ROCKY MOUNTAINS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 16.204.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00632, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

FIDUPAR

Signature

(035834.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

ROCKY MOUNTAINS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 16.204.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00629, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

FIDUPAR

Signature

(035893.3/1172/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

BLUMENTHAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7526 Mersch, Zone Industrielle Beschmonts-Bongert.
R. C. Luxembourg B 29.658.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05436, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour BLUMENTHAL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(035952.3/050/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

MELIOR SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 79.553.

Le bilan au 30 septembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00376, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE, Société Anonyme

B. Ermiti / N. Petricic

Mandataire Commercial / Mandataire Principal

(035985.3/1183/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

ROCK INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 36.203.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00561, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour réquisition

Signature

Un mandataire

(036008.3/850/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

M.A.R.S. FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 92.303.

Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00371, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

P. de Backer / F. Nilles

Fondé de Pouvoir / Sous-Directeur Principal

(036011.3/1183/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

BANKPYME STRATEGIC FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 42.534.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg, le 14 avril 2004

L'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

1. de reporter le résultat de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2003.
2. de réélire Messieurs Alberto Rivillo Solé, José Luis Raymond Bara, Jorge Rodon Esteve, Eduardo Salles Archs et Pascal Pierret en qualité d'administrateurs pour un terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.
3. de réélire KPMG AUDIT en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un terme d'un an, prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour BANKPYME STRATEGIC FUNDS SICAV

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ01102. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036374.3/034/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

**COMSTOCK IMAGES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. HOUEMONT INVESTISSEMENTS, S.à r.l.).**
Registered office: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 99.874.

In the year two thousand and four, on the fifteenth day of April.
Before Us Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

JUPITERMEDIA CORPORATION, a company incorporated and organized under the laws of the State of Delaware, with registered office at 23 Old Kings Highway South, Darien, CT 06824 USA,

here represented by Mr Julien Leclère, lawyer, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given on March 30, 2004.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- JUPITERMEDIA CORPORATION is the sole shareholder of HOUEMONT INVESTISSEMENTS, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg 99.874, a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on March 11, 2004, not yet published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* (the Company);

- The Company's share capital is presently set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) divided into one hundred (100) shares of one hundred and twenty-five euro (EUR 125) each.

Now, therefore, the appearing party, acting through its proxyholder, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

JUPITERMEDIA CORPORATION, in its capacity as sole shareholder of the Company, decides to change the name of the Company into COMSTOCK IMAGES, S.à r.l.

Second resolution

The sole shareholder of the Company decides to amend and restate the articles of association of the Company.

The restated articles of association of the Company will read as follows:

«I. Name - Registered Office - Object - Duration

Art. 1. Name

There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name COMSTOCK IMAGES, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1. The object of the Company is to carry out, for its own account or for third parties' account, any transaction which relates directly or indirectly to the sale, the leasing and/or the promotional offer in any form whatsoever, of subscriptions, licensing or other means of access, whether instantaneous or not, to web sites, traditional or digital catalogues, CD-ROM or any other support that contains databases of pictures, images, videos, films, soundtracks, and/or musical files or any other format of file available whatsoever.

3.2. The Company may for this purpose enter into any relationship, whether contractual or not, to obtain, dispose, broadcast, reproduce, publish and distribute and/or more generally alienate, by means of data processing or by any other technique rendered possible by technological improvement, any data of any nature whatsoever.

3.3. The Company may, either alone or through a third party, create, organize, acquire, rent, use, sell and develop any software, hardware, website, webpage, domain, domain name, network or any other means required, necessary or useful in view of achieving its object.

3.4. The Company may purchase, sell, import and/or export (whether directly or indirectly), and represent for its own account or for third parties' account, directly or indirectly, any items relating to photography, cinema and video as well as any techniques of creation and/or copy of picture, in its broadest meaning.

3.5. The Company may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents, copyrights, patterns, trademarks or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.6. The Company furthermore has as its object to acquire or sell participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and to participate in the creation, development, management and control of any Company or enterprise. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management.

3.7. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500) represented by one hundred (100) shares in registered form with a par value of one hundred and twenty-five euro (EUR 125) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

In case of plurality of partners, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to

each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General Meetings of Partners

Art. 12. Powers and voting rights

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual Accounts - Allocation of Profits

Art. 14. Accounting Year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII. General Provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Third resolution

The sole shareholder decides to revoke, with immediate effect, Mr Roeland P. Pels and Mr Bart Zech as managers of the Company and to grant them full and complete discharge for the exercise of their mandate.

Fourth resolution

The sole shareholder decides to appoint, with immediate effect, the following persons as managers of the Company for an unlimited duration:

(a) Mr Alan Meckler, Chairman and CEO of JUPITERMEDIA CORPORATION, born on July 25, 1945 in New York (USA), with professional address at c/o Jupitermedia Corporation, 23 Old Kings Highway South, Darien, CT 06820;

(b) Mr Christopher Cardell, President and COO of JUPITERMEDIA CORPORATION, born on July 1, 1959 in Bridgeport, CT (USA), with professional address at c/o Jupitermedia Corporation, 23 Old Kings Highway South, Darien, CT 06820.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be binding.

The document having been read to the mandatory of the appearing party, he signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le quinze du mois d'avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

JUPITERMEDIA CORPORATION, une société de droit de l'Etat du Delaware, avec siège social à 23 Old Kings Highway South, Darien, CT 06824 USA,

ici représentée par Monsieur Julien Leclère, juriste, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 30 mars 2004.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- JUPITERMEDIA CORPORATION est l'associée unique de HOUEMONT INVESTISSEMENTS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 mars 2004, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la Société).

- Le capital social de la Société est actuellement fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125) chacune.

La partie comparante, représentée par le mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

JUPITERMEDIA CORPORATION, en sa qualité d'associé unique de la Société, décide de modifier la dénomination sociale de la Société en COMSTOCK IMAGES, S.à r.l.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier complètement les statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

«1^{er}. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée**Art. 1^{er}. Dénomination**

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination COMSTOCK IMAGES, S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet d'effectuer, pour son propre compte ou pour le compte d'autrui, toute opération se rattachant directement ou indirectement à la vente, la location ou l'offre à titre promotionnel ou non, d'abonnement ou de tout autre type d'accès, instantané ou non, à des sites internet, des catalogues sous forme traditionnelle ou digitale, des CD-ROM ou tout autre support contenant des bases de données telles que des photographies, images, vidéos, oeuvres cinématographiques, bandes-son, données sonores et/ou musicales ou tout autre type de fichier disponible.

3.2. A ces fins, la Société pourra entrer dans toute relation, contractuelle ou autre, lui permettant d'obtenir, de disposer, de diffuser, de reproduire, de distribuer ou d'aliéner d'une manière générale, par voie informatique ou par tout autre moyen technique qu'une évolution de la technologie rend possible, toute donnée de quelle nature que ce soit.

3.3. La Société pourra, par ses propres moyens ou par des moyens extérieurs, créer, mettre en place, acquérir, louer, utiliser, vendre et développer tout logiciel, matériel informatique et autre, site internet, page web, domaine, nom de domaine, réseau ou tout autre outil nécessaire à la réalisation de son objet.

3.4. La Société pourra entreprendre l'achat, la vente, l'importation et l'exportation directe ou indirecte et la représentation de tout produit ayant trait à la photographie, au cinéma, à la vidéo, à la musique ou au son de manière générale, ainsi qu'aux techniques de création ou de reproduction d'images au sens le plus large.

3.5. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.6. La Société a en outre pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations et pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. D'une manière générale, la société pourra utiliser toute techniques et/ou instruments concernant ses investissements afin d'en optimiser la gestion.

3.7. La Société pourra faire toute opérations industrielles, commerciales et financières, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social ou pouvant en faciliter la réalisation.

Art. 4. Durée

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cent (100) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixer la durée de leur mandat.

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature de tout gérant ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2004.

Troisième résolution

L'associée unique décide de révoquer, avec effet immédiat, Messieurs Roeland P. Pels et Bart Zech en tant que gérants de la Société et de leur donner pleine et entière décharge pour l'exercice de leur mandat.

Quatrième résolution

L'associée unique décide de nommer, avec effet immédiat, les personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une durée illimitée:

(a) Monsieur Alan Meckler, Chairman et CEO de JUPITERMEDIA CORPORATION, né le 25 juillet 1945 à New York (USA), avec adresse professionnelle à c/o Jupitermedia Corporation, 23 Old Kings Highway South, Darien, CT 06820;

(b) Monsieur Christopher Cardell, Président et COO de JUPITERMEDIA CORPORATION, né le 1^{er} juillet 1959 à Bridgeport, CT (USA), avec adresse professionnelle à c/o Jupitermedia Corporation, 23 Old Kings Highway South, Darien, CT 06820.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: J. Leclère, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 16 avril 2004, vol. 143S, fol. 29, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

A. Schwachtgen.

(036570.3/230/397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

COMPAGNIE FINANCIERE ET INDUSTRIELLE DE L'ATLANTIQUE S.A., Société Anonyme.

Capital social: 200.000,- EUR.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 100.163.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 avril 2004 que:

1. Démission d'un administrateur:

La démission avec décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat, de Monsieur François Siaka, expert-comptable demeurant à Abidjan (Côte d'Ivoire) de ses fonctions d'administrateur et administrateur-délégué de la société a été acceptée.

2. Nomination d'un nouvel administrateur:

Est nommé en tant qu'administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

Monsieur Kone Dossongui, dirigeant de sociétés,

né le 6 juin 1950 à Kouto (Côte d'Ivoire)

demeurant à Lome (Togo), Cité Maman N'Danina, Immeuble Café Informatique.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Il résulte de la décision prise par le Conseil d'Administration en date du 30 avril 2004 que:

1. Nomination d'un administrateur-délégué:

Est nommé en tant qu'administrateur-délégué de la société avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature conformément à l'article 8 des statuts de la société:

Monsieur Kone Dossongui, dirigeant de sociétés

né le 6 juin 1950 à Kouto (Côte d'Ivoire)

demeurant à Lome (Togo), Cité Maman N'Danina, Immeuble Café Informatique.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour la Société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00363. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035353.3/1185/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

KoSa FOREIGN INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1948 Luxembourg, 48, rue Louis XIV.

R. C. Luxembourg B 100.563.

—
STATUTES

In the year two thousand and four, on the twenty-second of April.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1/ KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability Company («société à responsabilité limitée»), with registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Company Register is under process.

2/ KoSa FOREIGN HOLDINGS, S.à r.l., a Luxembourg private limited liability Company («société à responsabilité limitée»), with registered office at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, whose registration with the Luxembourg Trade and Company Register is under process.

Here both represented by Mr Olivier Ferres, employee, with professional address at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg,

by virtue of a two proxies given in Wichita, Kansas, United States of America, on April 19, 2004.

The said proxies, signed ne varietur by the proxy holder of the persons appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company:

Art. 1. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»).

Art. 2. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign companies, the control, the management, as well as the development of these participations.

The Company may provide financial support to any of its affiliates, in particular by granting loans, facilities, security interests or guarantees in any form and for any term whatsoever and grant them any advice and assistance in any form whatsoever.

It may acquire any securities or rights by way of share participations, subscriptions, negotiations or in any manner, participate in the establishment, development and control of any companies or enterprises and render them any assistance.

It may carry on any industrial activity and maintain a commercial establishment open to the public. In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issuance of bonds or any other financial instruments, which may be convertible.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name KoSa FOREIGN INVESTMENTS, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Art. 7. The share capital may be changed at any time by a resolution of the shareholders' meeting, in accordance with article 14 of the Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. The shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of one or several shareholders.

Art. 12. The Company is managed by one or several managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) may be dismissed ad nutum.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate all or part of his powers to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the managers' meetings.

Any and all managers may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may resolve to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the manager or the board of managers (as the case may be) showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the preceding accounting year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by Law or by the Articles.

Art. 13. No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the managers or officers of the Company has a personal interest in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm. Any manager or officer of the Company who serves as a director, associate, or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon matters with respect to such contract or other business.

In the event that any manager or officer of the Company may have any personal conflicting interest in any transaction of the Company, he shall make known to the shareholders such personal interest and shall not consider or approve any such transaction.

Every person who was or is a party or is threatened to be made a party to any threatened, pending, or completed action, suit, or proceeding, whether civil, criminal, administrative, or investigative (other than an action by or in the right of the Company) by reason of the fact that the person is or was an officer, manager, or employee of the Company or is or was serving at the request of the Company as a director (including committees of the Board), manager, officer, or employee of another corporation or entity (a «Covered Person»), may be indemnified by the Company, at its sole and absolute discretion and in all cases where the Company is obliged to indemnify the Covered Person by virtue of applicable laws, judgments or orders, against any and all reasonable costs and expenses, judgments, fines, and amounts paid in settlement actually and reasonably incurred by the Covered Person in connection with such action, suit, or proceeding if the Covered Person acted in good faith and in a manner the person reasonably believed to be in or not opposed to the best interests of the Company, and, with respect to any criminal action or proceeding, had no reasonable cause to believe the person's conduct was unlawful. The resolution of any action, suit, or proceeding by judgment, order, settlement, conviction, or upon a plea of nolo contendere or its equivalent, shall not, of itself, create a presumption that the Covered Person did not act in good faith and in a manner which the Covered Person reasonably believed to be in or not opposed to the best interests of the Company, and, with respect to any criminal action or proceeding, had reasonable cause to believe that the person's conduct was unlawful.

Expenses (including attorneys' fees) incurred by a Covered Person with respect to any action, suit, or proceeding of the nature described in the preceding paragraph may, in the Company's sole and absolute discretion and in all cases where the Company is obliged to do so by virtue of applicable laws, judgments or orders, be paid by the Company in advance of the final disposition of such action, suit, or proceeding upon receipt of an undertaking by or on behalf of the Covered Person to repay such amount if it shall ultimately be determined that the Covered Person is not entitled to be indemnified by the Company as authorized in this section. In addition, the Company may elect at any time to discontinue advancing expenses to a Covered Person if such advancement is determined by the Company, in its sole and absolute discretion, not to be in the best interest of the Company.

Art. 14. The shareholders assume all powers conferred to the general shareholders' meeting.

Each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each shareholder has voting rights in proportion to his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

However, resolutions to amend the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's financial year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 16. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the thirty-first of December 2004.

Subscription - Payment

The five hundred (500) shares have been subscribed as follows:

1. KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l.	495 shares
2. KoSa FOREIGN HOLDINGS, S.à r.l.	5 shares
Total:	500 shares

All five hundred (500) shares have been fully paid in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand five hundred Euro (EUR 2,500.-).

Resolutions of the shareholders

1) The Company will be administered by the following manager:

- Mr Jay Loring Voncannon, Treasurer, born in Longview, Texas, United States of America, on July 27, 1965, residing at 555 N. Ridgehurst, Wichita, Kansas 67230, United States of America.

The duration of his mandate is unlimited. The Company will be bound by his sole signature.

2) The address of the registered office of the Company is fixed at 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Déclaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-deux avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1/ KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, avec siège social au 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dont l'inscription auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours.

2/ KoSa FOREIGN HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit Luxembourgeois, avec siège social au 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, dont l'inscription auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg est en cours.

Ici toutes deux représentées par Monsieur Olivier Ferres, employé, avec adresse professionnelle au 7 Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg,

en vertu de deux procurations données à Wichita, Kansas, Etats-Unis d'Amérique, le 19 avril 2004.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquelles comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles on arrêtées les statuts comme suit:"

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»).

Art. 2. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que le contrôle, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société pourra fournir une assistance financière à n'importe quelle société liée, en particulier accorder des prêts, des ouvertures de crédit, des intérêts sur titres ou des garanties sous quelle que forme que ce soit et quels qu'en soient les termes et leur fournir du conseil ou une assistance sous quelle que forme que ce soit.

La Société pourra acquérir tous titres et droits par voie de participation, de souscription, de négociation ou de toute autre manière, participer à l'établissement, à la mise en valeur et au contrôle de toutes sociétés ou entreprises, et leur fournir toute assistance.

La Société pourra exercer une activité industrielle et tenir un établissement commercial ouvert au public. D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou tous autres instruments financiers qui pourront être convertibles.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination KoSa FOREIGN INVESTMENTS, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital social peut être modifié à tout moment par une résolution de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Les parts sociales détenues par chaque associé ne sont transmissibles que moyennant l'application des prescriptions de l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société est valablement engagée par la signature individuelle de son gérant unique et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer la totalité ou une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conference call par téléphone ou vidéo ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la clôture du dernier exercice social augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

Art. 13. Aucun contrat ou autre opération entre la Société et d'autres sociétés ou firmes ne sera affecté ou invalidé par le fait qu'un ou plusieurs des gérants ou fondés de pouvoir de la Société y aura un intérêt personnel, ou en est ad-

ministrateur, associé, fondé de pouvoir ou salarié. Tout gérant ou fondé de pouvoir de la société qui remplira les fonctions d'administrateur, d'associé, de fondé de pouvoir ou d'employé d'une société ou firme avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relation d'affaires, ne sera pas, pour le motif de cette appartenance à cette société ou firme, empêché de donner son avis ou de voter ou d'agir sur toutes opérations relatives à un tel contrat ou à une telle opération.

Un gérant ou un fondé de pouvoir de la Société ayant un intérêt personnel opposé dans une opération de la Société sera obligé d'en informer les actionnaires et s'abstiendra de donner un avis ou de voter sur telle opération.

Toute personne qui était ou est partie ou est menacée d'être partie à une action, demande ou un procès qui est en cours, annoncé ou a abouti, de nature civile, criminelle, administrative ou d'enquête (autre qu'une action par ou pour la Société) en raison du fait que la personne est un agent, gérant ou employé de la Société ou agissait ou agit à la demande de la Société comme administrateur (ceci incluant les comités du conseil d'administration), gérant, agent, ou employé d'une autre société ou entité (une «Personne Couverte»), peut être indemnisée par la Société, à sa seule et absolue discrétion et dans tous les cas où la Société est obligée d'indemniser la Personne Couverte en vertu des lois applicables, de jugements ou ordonnances, de tous coûts et dépenses raisonnables, jugements, amendes ou montants à payer par transaction, effectivement et raisonnablement encourus par la Personne Couverte en relation avec une telle action, demande ou procès dans la mesure où la Personne Couverte a agi de bonne foi et d'une manière que la personne avait des raisons de croire dans l'intérêt ou non contraire aux meilleurs intérêts de la Société, et, en ce qui concerne une éventuelle action ou procès criminel, la personne n'avait pas de raisons de croire que sa conduite était contraire à la loi. La fin d'une quelconque action, demande ou procès par jugement, ordonnances, transaction, condamnation ou sur une défense de nolo contendere ou son équivalent, ne devra pas créer en soi une présomption que la Personne Couverte n'a pas agi de bonne foi ou d'une manière que la personne avait des raisons de croire dans l'intérêt ou non contraire aux meilleurs intérêts de la Société, et, s'agissant d'une éventuelle action ou procès criminel, la personne n'avait pas de raisons de croire que sa conduite était contraire à la loi.

Les frais (incluant les honoraires d'avocats) encourus par la Personne Couverte dans le cadre d'une éventuelle action, demande ou procès de la nature décrite dans l'alinéa précédant peut, à la seule et absolue discrétion de la Société et dans tout les cas où la Société y est obligée en vertu des lois applicables, jugements ou ordonnances, peuvent être payés par la Société en avance sur la décision finale de l'action, demande ou procès à condition d'avoir reçu un engagement par ou pour le compte de la Personne Couverte de repayer un tel montant s'il devait finalement être déterminé que la Personne Couverte n'a pas droit à être indemnisée par la Société comme autorisé dans cette section. De plus, la Société peut choisir à tout moment de cesser d'avancer des frais à la Personne Couverte si de telles avances sont déterminées par la Société, à sa seule et absolue discrétion, comme n'étant dans le meilleur intérêt de la Société.

Art. 14. Les associés exercent tous pouvoirs qui leur sont conférés par l'assemblée générale des associés.

Chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le trente et un décembre 2004.

Souscription - Libération

Les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites comme suit:

1. KoSa HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l.	495 parts sociales
2. KoSa FOREIGN HOLDINGS, S.à r.l.	5 parts sociales
Total:	500 parts sociales

Toutes les cinq cents (500) parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution sont évalués à environ deux mille cinq cents Euro (EUR 2.500,-).

Décisions des associés

1) La Société sera administrée par le gérant suivant:

- M. Jay Loring Voncannon, trésorier, né à Longview, Texas, Etats-Unis d'Amérique, le 27 juillet 1965, demeurant au 555, N. Ridgehurst, Wichita, Kansas 67230, Etats-Unis d'Amérique.

La durée de son mandat est illimitée. La Société est valablement engagée par sa seule signature.

2) L'adresse du siège social est fixée au 48, rue Louis XIV, L-1948 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: O. Ferres, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, vol. 143S, fol. 36, case 11. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

J. Elvinger.

(036455.3/211/329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

LEVA MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 74.641.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 14 août 2002 que:

La démission de Monsieur Marc Robert en sa qualité d'administrateur est acceptée. Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine assemblée générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Est cooptée en remplacement de l'administrateur démissionnaire, TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, sise au 42, Grand-Rue, L-1660, Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2003.

Pour inscription et réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00700. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035677.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

MainFIRST, Société d'Investissement à Capital Variable.

Gesellschaftssitz: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxemburg B 89.173.

Auszug der Beschlüsse der Jahreshauptversammlung vom 29. April 2004

Am 29. April 2004 hat die Jahreshauptversammlung folgende Beschlüsse gefasst:

- Die Generalversammlung hat beschlossen, das Jahresergebnis des Geschäftsjahres endend zum 31. Dezember 2003 auf das folgende Geschäftsjahr vorzutragen.

- Ernennung von Herr Andreas Leonhardt an Stelle von Stefan Michler der seinen Rücktritt bekannt gab und Verlängerung der Mandate als Verwaltungsratsmitglieder von den Herren Loris Di Vora, Mario Feierstein und Rick Georg Van Aerssen bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung von 2005.

- Verlängerung des Mandates von KMPG AUDIT als Wirtschaftsprüfer bis zur nächsten ordentlichen Generalversammlung von 2005.

Luxemburg, den 3. Mai 2004.

Für gleichlautenden Auszug

Für MainFirst SICAV

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00867. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035801.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

RHEA CORPORATION S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Diekirch B 95.492.

—
Assemblée Générale et Conseil d'Administration

Date: 21 avril 2004.

Location: Wiltz

Présents

David Kenyon
David Quigley
DELMA & CIE, S.à r.l.
Stuart angus (by telephone)
Soit 76,8 % du capital

by proxy

Keith Turner
Derick Lean
Mike Gadsdon
Kevin Hirst

Andrew Monham
Andrew Gear

Nomination - Ratification - Administrateurs

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie ce jour décide à l'unanimité de:

- Ratifier le mandat d'administrateur ad-hoc de Mr Eugène Smyth depuis le 6 janvier 2004 jusqu'à ce jour.
- De le nommer au poste d'administrateur à partir de ce jour jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire (à tenir avant fin juin 2004).
- D'accepter la démission de DELMA & CIE, S.à r.l. au 17 mars 2004 de son mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué et lui donner décharge.
- D'accepter la démission de Stanley Chan de son mandat d'administrateur au 1^{er} janvier 2004 et lui donner décharge.
- De nommer Mr David S. Kenyon, 22 KrokusLaan - B-3080 Tervuren en tant qu'administrateur-délégué.

Fait à Wiltz ce jour.

D. Kenyon / D. Quigley / DELMA & CIE, S.à r.l.

Scrutateur / Président / Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. DSO-AP00124. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): M. Siebenaler.

(901646.3/825/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 4 mai 2004.

GESTAIR INTERNATIONAL COUNCIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1257 Luxembourg, 2, rue Nicolas Braunshausen.
R. C. Luxembourg B 100.562.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le cinq avril.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Guillaume de Cugnac Dampierre, juriste, demeurant au 2, rue Nicolas Braunshausen, L-1257 Luxembourg, ici représenté par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 2 avril 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}.- Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «La Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «La Loi»), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2.- La société a pour objet le conseil économique, les activités de courtage en assurance et réassurance.

La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles, financières, tant mobilière qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet social.

La société a en outre pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et de licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

Art. 3.- La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4.- La Société aura la dénomination: GESTAIR INTERNATIONAL COUNCIL, S.à r.l.

Art. 5.- Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6.- Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 125 (cent vingt-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, toutes soucrites et entièrement libérées.

La société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

Art. 7.- Sans préjudice des prescriptions de l'article 6, le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8.- Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9.- Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10.- Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11.- La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12.- La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérants ne sont pas obligatoirement associés. Le(s) gérant(s) sont révocables ad nutum.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) aura(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société sera engagée par la seule signature du gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, déterminera les responsabilités et la rémunération (s'il en est) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13.- Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14.- L'associé unique exerce tous pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de part qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15.- L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre, à l'exception de la première année qui débutera à la date de constitution et se terminera le 31 décembre 2004.

Art. 16.- Chaque année, à la fin de l'année sociale, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17.- Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve du respect des conditions suivantes:

1. Des comptes intermédiaires doivent être établis par le gérant ou par le conseil de gérance,
2. Ces comptes intermédiaires, les bénéfices reportés ou affectés à une réserve extraordinaire y inclus, font apparaître un bénéfice,
3. L'associé unique ou l'assemblée générale extraordinaire des associés est seul(e) compétent(e) pour décider de la distribution d'acomptes sur dividendes.
4. Le paiement n'est effectué par la Société qu'après avoir obtenu l'assurance que les droits des créanciers ne sont pas menacés.

Art. 18.- Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19.- Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Souscription-Libération

La partie comparante, représentée comme dit-est, a déclaré que toutes les parts sociales ont été entièrement libérées par versement en espèces, de sorte que la somme de EUR 12.500,- est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille cinq cents euros.

Décision de l'associé unique

- 1) La Société est administrée par le gérant suivant:
 - Monsieur Guillaume de Cugnac Dampierre, juriste, demeurant à L-1257 Luxembourg, 2, rue Nicolas Braunshausen.
- 2) L'adresse de la Société est fixée à L-1257 Luxembourg, 2, rue Nicolas Braunshausen.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, vol. 20CS, fol. 84, case 10. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

J. Elvinger.

(036456.3/211/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

MPF TWO LIMITED, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 69.124.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00379, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Signature.

(035782.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

MPF TWO LIMITED, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 69.124.

Faisant suite à l'assemblée générale du 30 avril 2004, sont nommés administrateurs:

Pit Reckinger

James Posch

Kurt Schocknecht

Est renommé réviseur d'entreprises:

ERNST & YOUNG S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00375. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035781.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

MAIDEN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 92.865.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05646, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Signature.

(035705.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

MAIDEN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 92.865.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 20 avril 2004

Sont renommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- Monsieur Reno Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg,

- Monsieur Horst Sonnentag, directeur, demeurant au 10, Schulstrasse, Nittel (Allemagne),

- Monsieur Carl Scharffenorth, directeur, demeurant au 8, rue des Bois, Goetzingen (Luxembourg).

Est renommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05650. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035719.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

M.T.P., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 42, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 23.208.

Texte des résolutions du 15 décembre 2002

L'associé unique prend acte des démissions de Madame Josée Rosquin et de Monsieur Marcel Jacoby, avec effet au 13 décembre 2002, de leur poste de gérant et les remercie pour leur précieuse collaboration.

Décharge leur est donnée jusqu'à cette date.

HYTRANS N.V.

L'actionnaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00094. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D Hartmann.

(035741.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

M.T.P., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1320 Luxembourg, 42, rue de Cessange.
R. C. Luxembourg B 23.208.

Suite aux résolutions prises le 22 août 2003, l'associé unique confirme que Monsieur Kuiken H.B. inscrit au registre du commerce est Monsieur Kuiken Hendrik.

Sa démission prend effet le 22 août 2003.

HYTRANS N.V.

L'associé

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00137. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035744.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

EUROPA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 38.157.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00854, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour EUROPA INVEST S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(035769.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

EUROPA INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 38.157.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 21 avril 2004

En date du 21 avril 2004, l'assemblée générale ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice se terminant le 31 décembre 2003.
- de prendre note des démissions de Messieurs Jacques de Beaupuy, Hervé Thiard et Brian Nicholson et de renouveler les mandats d'administrateurs de Messieurs Andreas Hess (en tant que président en remplacement de Monsieur Jacques de Beaupuy), Alberto Malvido, Walter Ottolenghi, J.-F. Ravel-d'Estienne et Jacques Bofferding pour une durée d'un an prenant fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2005.
- de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises de PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg, pour une durée d'un an prenant fin lors de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2005.

Luxembourg, le 26 avril 2004

Pour extrait sincère et conforme

Pour EUROPA INVEST S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00869. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035780.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

BINTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 18.671.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 1^{er} avril 2004

Quatrième résolution

L'assemblée accepte le renouvellement des mandats d'administrateurs de Monsieur Paul Lutgen, de Monsieur Luc Braun, de la société ARMOR S.A. pour une nouvelle période d'une année qui se terminera lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

L'assemblée approuve tous les actes passés par les administrateurs dans le cadre de leur présent mandat rétroactivement au 17 juin 2003.

Cinquième résolution

L'assemblée accepte le renouvellement du mandat du commissaire de surveillance EURAUDIT, S.à r.l., pour une nouvelle période d'une année qui se terminera lors de l'assemblée générale statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2003.

L'assemblée approuve tous les actes passés par le commissaire de surveillance dans le cadre de son présent mandat rétroactivement au 17 juin 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BINTER S.A., Société Anonyme

P. Lutgen / L. Braun

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03594. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(036051.3/045/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

KING CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 71.708.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, qui s'est tenue au siège social le 10 août 2002 que:

La démission de Monsieur Marc Robert en sa qualité d'administrateur est acceptée. Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine assemblée générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Est cooptée, en remplacement de l'administrateur démissionnaire, TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Pour inscription et réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00698. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035676.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

NEW FRONTIER CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 63.999.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 14 août 2002 que:

Le conseil prend note de la démission de Monsieur Marc Robert, capitaine d'armement, élisant domicile au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg, en sa qualité d'administrateur. Décharge lui sera accordée lors de la prochaine assemblée générale clôturant l'exercice au 31 décembre 2002.

Est cooptée en remplacement de l'administrateur démissionnaire TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, sise au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2003.

Pour inscription et réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00696. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035675.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

ING RPPSE SOPARFI B, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,-

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 99.825.

EXTRAIT

Suivant un contrat de cession de parts sociales conclu le 30 mars 2004 entre:

- ING REAL ESTATE RPPSE MANAGEMENT B.V., une société de droit néerlandais, ayant son siège social à Schenkade 65, 2595 AS, La Haye, Pays-Bas agissant en sa qualité de gérant (beherend vennoot) de la société ING RETAIL PROPERTY PARTNERSHIP SOUTHERN EUROPE C.V., une société de droit néerlandais (commanditaire vennootschap), ayant son siège social à Schenkade 65, 2595 AS, La Haye, Pays-Bas et

- ING RPPSE SOPARFI C, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ING REAL ESTATE RPPSE MANAGEMENT B.V., prénommée, agissant en sa qualité de gérant de la société ING RETAIL PROPERTY PARTNERSHIP SOUTHERN EUROPE C.V., prénommée, a cédé l'ensemble des treize (13) parts sociales émises par ING RPPSE SOPARFI B, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, ayant une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, à ING RPPSE SOPARFI C, S.à r.l., prénommée.

Suite à cette cession, l'ensemble des treize (13) parts sociales émises par ING RPPSE SOPARFI B, S.à r.l., prénommée, est détenue par ING RPPSE SOPARFI C, S.à r.l., prénommée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ING RPPSE SOPARFI B, S.à r.l.

J-M. Schmit

Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00230. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036298.3/267/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

ING RPPSE SOPARFI A, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 13.000,-**Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 99.824.

EXTRAIT

Suivant un contrat de cession de parts sociales conclu le 30 mars 2004 entre:

- ING REAL ESTATE RPPSE MANAGEMENT B.V., une société de droit néerlandais, ayant son siège social à Schenk-kade 65, 2595 AS, La Haye, Pays-Bas agissant en sa qualité de gérant (beherend vennoot) de la société ING RETAIL PROPERTY PARTNERSHIP SOUTHERN EUROPE C.V., une société de droit néerlandais (commanditaire vennootschap), ayant son siège social à Schenkkade 65, 2595 AS, La Haye, Pays-Bas et

- ING RPPSE SOPARFI B, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ING REAL ESTATE RPPSE MANAGEMENT B.V., prénommée, agissant en sa qualité de gérant de la société ING RETAIL PROPERTY PARTNERSHIP SOUTHERN EUROPE C.V., prénommée, a cédé l'ensemble des treize (13) parts sociales émises par ING RPPSE SOPARFI A, S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 5, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, ayant une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune, à ING RPPSE SOPARFI B, S.à r.l., prénommée.

Suite à cette cession, l'ensemble des treize (13) parts sociales émises par ING RPPSE SOPARFI A, S.à r.l., prénommée, est détenu par ING RPPSE SOPARFI B, S.à r.l., prénommée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ING RPPSE SOPARFI A, S.à r.l.

J-M. Schmit

Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00228. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036310.3/267/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

INTERNATIONAL NORTH SEA SHIPPING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 50.477.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 14 août 2002 que:

La démission de Monsieur Marc Robert en sa qualité d'administrateur est acceptée. Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine assemblée générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Est coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, sis au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine assemblée générale annuelle de l'an 2003.

Pour inscription et réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00697. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035674.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

OR'YAM MARITIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 60.756.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 10 août 2002 que:

Le conseil prend note de la démission de Monsieur Marc Robert, capitaine d'armement, élisant domicile au 42, Grand-Rue L-1660 Luxembourg en sa qualité d'administrateur. Décharge lui sera accordée lors de la prochaine assemblée générale ordinaire de l'an 2003.

Est coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, élisant domicile au 42, Grand-Rue L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine assemblée générale ordinaire de l'an 2003.

Pour inscription et réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00684. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035673.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

NOGALITH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 81.372.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 14 août 2002 que:

La démission de Monsieur Marc Robert en sa qualité d'administrateur est acceptée. Décharge de sa gestion lui sera accordée lors de la prochaine assemblée générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Est coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, sis au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine assemblée générale annuelle de l'an 2003.

Pour inscription et réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00692. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035670.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

LAS BRISAS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 52.977.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, qui s'est tenue au siège social le 12 août 2002 que:

La démission de Monsieur Marc Robert en sa qualité d'administrateur est acceptée. Décharge de sa gestion lui sera accordée lors de la prochaine assemblée générale annuelle de l'an 2003.

Est coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine assemblée générale annuelle de l'an 2003.

Pour inscription et réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00687. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D Hartmann.

(035669.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

INSINGER DE BEAUFORT MANAGER SELECTION SICAV,**Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 75.761.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2004, le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Steve Georgala
MAITLAND & CO, S.à r.l.,
35, rue de la Boétie
F-75008 Paris

- Monsieur Jacobus Johannes Human
INSINGER DE BEAUFORT ASSET MANAGEMENT NV
Herengracht 537
NL-1017 BV Amsterdam

- Monsieur Thomas Melchior
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A.
69, route d'Esch
L-2953 Luxembourg

- Monsieur Peter George Sieradzki
BANK INSINGER DE BEAUFORT NV
Herengracht 537
NL-1017 Amsterdam

Pour INSINGER DE BEAUFORT MANAGER SELECTION SICAV, Société d'investissement à Capital variable

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00356. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036276.3/1126/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

DEXIA CONVERTIX, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 55.995.

Suite aux décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 avril 2004, le conseil d'administration se compose comme suit:

- Monsieur Naim Abou-Jaoude, Global Head of Alternative Investment Management, DEXIA ASSET MANAGEMENT FRANCE, 40, rue Washington, F-75408 Paris,
- Monsieur Marc-André Bechet, Senior Vice President, DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg,
- Monsieur Jean-Yves Maldague, Directeur, DEXIA ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg,
- Monsieur Henri-Michel Tranchimand, Member of executive committee, DEXIA ASSET MANAGEMENT FRANCE, 40, rue Washington, F-75408 Paris

Pour DEXIA CONVERTIX, SICAV

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société anonyme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05668. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(036284.3/1126/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2004.

SARASIN INVESTMENTFONDS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 40.633.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00858, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour SARASIN INVESTMENTFONDS, SICAV

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

C. Paciotti-Luchetti / F. Konrad

(035775.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

MainFirst, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 89.173.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00859, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Pour MainFirst

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(035776.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

DIRECTORS' OFFICE, Société Anonyme.

Siège social: L-1716 Luxembourg, 32, rue Joseph Hansen.
R. C. Luxembourg B 96.744.

EXTRAIT

Par décision du 8 mars 2004, le conseil d'administration a élu Monsieur Patrick Zurstrassen, demeurant 32, rue Joseph Hansen, L-1716 Luxembourg, président du conseil d'administration, et Monsieur Peter Spinnler, demeurant 63, Baarerstrasse, CH-6300 Zug, vice-président du conseil d'administration de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DIRECTORS' OFFICE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP04971. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035762.3/267/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

IMMO-ROYAL CONSEIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 29.447.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00853, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2004.

Pour IMMO-ROYAL CONSEIL S.A.

BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signatures

(035767.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

CARDAZZO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 68.930.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 20 avril 2004

Première résolution

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Maryse Santini de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil la remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à compter du 20 avril 2004, Monsieur Luca Checchinato, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00769. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035842.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

CARDAZZO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 68.930.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 26 avril 2004

Première résolution

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Patrick Picco de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à compter du 26 avril 2004, Monsieur Luca Gallinelli, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00765. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035838.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

FIDUCIAIRE ROYAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 12.213.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg le 30 avril 2004 que,
- La société NEPTUNE TECHNOLOGIES LIMITED, ayant le numéro d'enregistrement IBC n° 456176 et son siège social à Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques est nommée en tant qu'administrateur de la société.
- La démission de M. Edward Hoogewerf, né le 31 mai 1949 à Purley, Surrey, Grande-Bretagne, demeurant à 2, Stanley Mansions, Park Walk, London SW10 0AG Grande-Bretagne est acceptée.

Luxembourg, le 30 avril 2004

Pour extrait conforme

HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00741. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035791.3/634/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

REPOL 3 (1990 SOPARFI), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 95.108.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 6 novembre 2003 que:
- Monsieur Richard Turner, né à Bloemfontein, Afrique du Sud, le 10 décembre 1939, demeurant au 28, rue du Couvent, L-1363 Howald, Luxembourg est nommé réviseur d'entreprises de la société jusqu'à la date de l'assemblée des associés de la société approuvant les comptes annuels 2003.

Luxembourg, le 30 avril 2004

Pour extrait conforme

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00739. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035789.3/634/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

ALLOGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 74.488.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 14 avril 2004:
- que le pouvoir de signer conjointement tout document officiel au nom d'ALLOGA S.A. de Monsieur Roger Cavillier est annulé.

Les fondés de pouvoir avec pouvoir de signer conjointement tout document officiel au nom d'ALLOGA S.A. sont:

- Madame Carol McCall

- Monsieur Patrick Berger

- Monsieur Nicolas Florin

- Monsieur Ralf Weppernig

- Madame Andrea Liechti

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour extrait conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00383. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035965.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

BÂLOISE FUND INVEST ADVICO A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 1, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 78.977.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 février 2004

Les mandats de tous les administrateurs viennent à échéance. L'assemblée décide de renouveler leurs mandats pour une période d'un an. Les mandats des administrateurs, à savoir Messieurs André Bredimus, Alain Nicolai, et Robert Antonietti, expirent donc à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2004.

BÂLOISE FUND INVEST ADVICO A.G.

A. Bredimus

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2004, réf. LSO-AN03817. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(035740.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

GHG CONSULT S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Wasserbillig.

H. R. Luxemburg B 82.535.

—
Herr Dipl.-Kfm. Riko Stärz wird zum Delegierten des Verwaltungsrats für die tägliche Geschäftsführung bestellt.
Zwecks Veröffentlichung im Amtsblatt und beim Handelsregister.

Wasserbillig, den 3. Mai 2004

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00536. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(035966.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

PANAREA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 2A, rue Albert 1^{er}.

R. C. Luxembourg B 83.118.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2004, réf. LSO-AP01436, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

PANAREA S.A.

Signature

(035993.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

GAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 90, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 44.901.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AQ01058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GAX S.A., Société Anonyme

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

(035967.3/850/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

CHAUFFAGE & SANITAIRE THILL ROMAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4061 Esch-sur-Alzette, 41-43, rue Clair-Chêne.

R. C. Luxembourg B 65.571.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05566, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Signature.

(035953.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

VENITAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 61.791.

—
RECTIFICATIF

Veillez ne pas tenir compte des publications apparues sous le nom VENITAL HOLDINGS S.A. et VENITAL S.A. Mer-
ci de lire désormais, pour les publications antérieures et futures, VENITAL HOLDING S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00807. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(035970.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

MYTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4061 Esch-sur-Alzette, 41-43, rue Clair-Chêne.
R. C. Luxembourg B 89.967.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05567, a été déposé au registre
de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Signature.

(035944.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

SWISS LIFE FUNDS (LUX), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 69.186.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00547, a été déposé au registre
de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

Signatures.

(035981.3/3085/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

GLOBAL SELECT SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 60.611.

—
Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00382, a été
déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

C. Lanz / F. Nilles

Mandataire Commercial / Sous-Directeur Principal

(036014.3/1183/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

SQUALE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 96.315.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2004, réf. LSO-AP03590, a été déposé au registre
de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SQUALE INVESTISSEMENTS S.A.

Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(036050.3/045/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

ADB HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 52, rue Haute.
R. C. Luxembourg B 95.092.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00685, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Signature.

(036013.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

BALTIMORE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 52, rue Haute.
R. C. Luxembourg B 65.948.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2004, réf. LSO-AQ00686, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Signature.

(036015.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

BNP PARIBAS LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-2093 Luxembourg, 10A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 6.754.

Les comptes annuels révisés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00640, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

A. de Wazières / D. Postal.

(036094.3/009/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

KA COMMUNICATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 213, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 80.821.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05564, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

Signature.

(036023.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

PARATY CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 65.139.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires, tenue en date du 29 septembre 2003 que:

Monsieur Herman Moors demeurant à Luxembourg et Madame Lilibet Ayer demeurant à Londres sont réélus au poste d'administrateurs de la société jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire de 2009.

Madame Christel Girardeaux, demeurant à Luxembourg, est élue au poste d'administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Clovis Zanetti démissionnaire, jusqu'à la prochaine assemblée générale statutaire de 2009.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2004, réf. LSO-AO06698. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(036111.3/655/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

EXXONNE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 69.886.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2004, réf. LSO-AQ00915, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2004.

EXXONNE HOLDING S.A.

V. Arno' / F. Innocenti

Administrateur / Administrateur

(036095.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

SEVILLA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 41.559.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 7 novembre 2003

Réélection de H. Moors, A. Paulissen et PAN EUROPEAN VENTURES S.A. en tant qu'administrateurs et élection de CO-VENTURES S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

Les mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2009.

Luxembourg, le 7 novembre 2003.

Certifié sincère et conforme

SEVILLA HOLDING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, réf. LSO-AP03820. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(036121.3/655/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

LUXPET MANAGEMENT, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle, Hall 9.
R. C. Luxembourg B 64.237.

Le bilan au 31 mars 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00527, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Experts comptables et fiscaux, Réviseurs d'entreprises

Signature

(036102.3/592/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.
